

# LUNDIS DE LA REPRISE

## INFORMATIONS

**Vous avez un projet de reprise d'entreprise et vous souhaitez obtenir les premières informations sur les démarches à suivre. Nous vous proposons de participer à une réunion animée par les conseillers en création reprise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.**

### Objectif

Identifier les différentes étapes de préparation d'un projet de reprise d'entreprise

### Public ciblé

Repreneurs d'entreprise dans l'Artisanat

### Contenu

#### ■ L'entreprise artisanale et les conditions d'installation

- les critères d'appartenance à la Chambre de Métiers
- les conditions d'exercice d'une activité artisanale

#### ■ Les différentes étapes de préparation d'un projet de reprise

- définition du projet et de la cible
- la collecte d'informations sur l'environnement commercial, les moyens d'exploitation, la situation financière
- les conditions de reprise : reprise du fonds de commerce ou des parts sociales
- le chiffrage du projet
- le choix de la structure juridique
- la concrétisation avec la signature du compromis de vente

#### ■ L'accompagnement du Service Création Reprise Transmission de la Chambre de Métiers

#### ■ Le financement d'un projet de reprise

- les différents besoins de l'entreprise et les modes de financement
- la décision de financement : les points d'analyse
- la relation de l'entreprise avec la banque

*Au cours de cette réunion l'animateur vous remettra une brochure dans laquelle vous retrouverez des informations synthétiques sur les aides à l'installation, les exonérations, les cotisations sociales, les formes juridiques, les régimes fiscaux. Les principales mesures vous seront commentées.*

### Durée

3 heures les lundis de 14h à 17h

### Coût

Gratuit

### Lieu

Siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Sainte-Luce-sur-Loire, 5 allée des Liards

Modalités : inscription préalable auprès du Service Création Reprise Transmission  
(Siège à Sainte-Luce au **02 51 13 83 26**)